



*Vérifier au prononcé*

**11<sup>ème</sup> Rencontre Internationale des Conseils Economiques et Sociaux  
et Institutions Similaires (AICESIS)**

**Intervention de S.E. Mme Sylvie Lucas**

**Représentante Permanente du Luxembourg auprès des Nations Unies,**

**Présidente du Conseil Economique et Social des Nations Unies**

**Budapest, le 11 juillet 2009**

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à féliciter chaleureusement le Parlement hongrois et le Président du Conseil Economique et Social hongrois d'avoir organisé cette onzième rencontre internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires, et à les remercier de m'avoir invitée à y participer en tant que Présidente du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

Le Conseil Economique et Social des Nations Unies, un des 6 organes principaux des Nations Unies, est chargé de l'examen des questions économiques, sociales, humanitaires et environnementales internationales, d'élaborer des recommandations pratiques sur ces questions à l'intention des Etats membres et du système des Nations Unies dans son ensemble. Par son travail, le Conseil contribue à encourager la

coopération internationale pour le développement et à arrêter des domaines prioritaires d'action. L'ECOSOC travaille traditionnellement en collaboration étroite avec la société civile, il consulte régulièrement des représentants du secteur privé et du monde universitaires, et plus de 3000 organisations non gouvernementales (ONG) ont acquis le statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social.

Le débat de haut niveau de l'ECOSOC, qui vient de se tenir cette semaine à Genève, rassemble les Ministres des Etats membres, les représentants des organisations internationales, ceux de la société civile et du secteur privé pour débattre des questions clés de l'agenda international sur les questions économiques, sociales et environnementales. Depuis 2007, le débat de haut niveau comprend l'Examen ministériel annuel qui vise à évaluer les progrès accomplis et à promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Depuis 2008, un forum biannuel de la coopération au développement se tient par ailleurs lors du segment de haut-niveau.

L'Examen ministériel annuel, conclu ce jeudi avec l'adoption de la Déclaration ministérielle, portait sur la « Mise en œuvre des objectifs et engagements convenus au niveau international en matière de santé publique mondiale. »

Depuis le début de l'année, nous avons travaillé ensemble à mettre en évidence les défis qui se posent aujourd'hui à la communauté mondiale dans le domaine du développement, et notamment en matière de santé publique. A cet effet, nous avons organisé un large processus préparatoire, portant sur les principaux aspects de la problématique. Pour ne nommer que quelques évènements organisés :

Une réunion spéciale sur le thème de « la philanthropie et la santé publique dans le monde » a eu lieu en février dernier pour mettre en évidence le rôle de la philanthropie dans le domaine de la santé. On y a examiné notamment l'apport critique de la philanthropie dans le traitement des problèmes de la santé maternelle, de la réduction de la mortalité infantile, et dans l'éradication des maladies tropicales orphelines ainsi que

dans la mise au point de moyens novateurs de financer les systèmes de soins et réduire le fardeau mondial de ces maladies.

Lors d'une autre réunion spécialement organisée cette année, nous avons examiné le rôle appréciable, mais souvent méconnu, de la médecine traditionnelle face aux problèmes mondiaux de santé publique.

Pour préparer l'Examen ministériel annuel, diverses réunions ministérielles régionales ont en outre été organisées au cours des derniers mois, ce qui a permis de débattre de divers problèmes de santé publique sous une perspective régionale. La première de ces réunions régionales a eu lieu au Sri Lanka sur les « stratégies de financement des soins de santé ». Une autre réunion a eu lieu en Chine sur les moyens de promouvoir l'éducation sanitaire. Le Gouvernement qatari a accueilli une réunion sur « le traitement des maladies non transmissibles et des traumatismes ». Les Ministres de l'Amérique latine et des Caraïbes se sont réunis à la Jamaïque pour examiner le thème des rapports entre VIH et développement, alors que la réunion régionale pour l'Afrique, qui a eu lieu à la mi-juin à Accra, portait sur « la santé en ligne et les technologies de l'information et des communications au service de la santé publique ». J'avais tenu à participer moi-même à toutes ces réunions régionales, à l'exception d'une, au vu de l'importance que j'attache à l'aspect régional de notre coopération.

Alors que ces réunions mondiales et régionales organisées pour préparer l'Examen ministériel annuel ont permis de dégager des perspectives plus vastes, les exposés volontaires nationaux de la Bolivie, de la Chine, de la Jamaïque, du Japon, du Mali, du Sri Lanka et du Soudan qu'on a entendu pendant le débat de haut niveau, ont donné la possibilité au Conseil de se pencher sur des programmes nationaux, les succès et les problèmes propres à un pays qui cherche à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je retiendrai notamment de ce processus qu'en matière de santé publique : 1) qu'il nous faut des approches qui impliquent les Gouvernements dans leur ensemble et 2) que les Gouvernements ne peuvent agir seuls.

La réalisation des objectifs sanitaires représente une tâche d'envergure.

De plus en plus, c'est vers les partenariats qu'on regarde pour apporter des solutions aux problèmes complexes de santé publique d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de partenariats avec le secteur privé et les compagnies pharmaceutiques, avec les fondations, la société civile ou les organisations confessionnelles, voire les partenariats au sein et entre organisations internationales, et entre privé et public.

Le Conseil économique et social offre une tribune unique pour maximiser la participation de divers acteurs et parties prenantes et collaborer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de santé publique.

Mesdames et Messieurs,

Des progrès réels et mesurables ont été obtenus en santé publique, notamment dans la lutte contre le sida et la tuberculose, et dans la réduction de la mortalité infantile. De graves lacunes subsistent pourtant. Ainsi, les avancées en matière de santé maternelle sont négligeables; ce qui compromet bien évidemment aussi la santé du nouveau-né. Une volonté politique, un engagement politique plus marqués sont de ce fait urgemment requis si l'on veut réduire les taux inacceptables de mortalité et de morbidité maternelles évitables, et d'assurer la pleine mise en oeuvre de nos obligations en matière de droits de l'homme.

Il ne faut pas non plus ignorer les liens étroits qui existent entre la santé et d'autres aspects de l'action des Nations Unies pour le développement. Ainsi, un bon état de santé général suppose de l'eau propre et des moyens d'hygiène publique. De même, le changement climatique et la dégradation de l'environnement ne vont pas manquer de

compromettre la réalisation des objectifs de santé publique si on ne prend pas d'urgence les mesures voulues, pour ne fournir que quelques exemples.

Si l'on veut s'attaquer réellement aux problèmes de santé publique, il faut s'occuper aussi des graves inégalités existant en matière de santé publique entre pays et à l'intérieur des pays. Comme la Commission des déterminants sociaux de la santé l'a relevé dans son récent rapport, la plupart des disparités peuvent être attribuées aux conditions dans lesquelles les hommes et les femmes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Des problèmes sous-jacents d'inégalité entre les sexes en sont pour beaucoup dans ces disparités, comme en témoigne l'état de santé souvent beaucoup plus précaire des filles et des femmes par rapport aux garçons et aux hommes. Il faut donc s'intéresser à l'impact des facteurs sociaux qui déterminent l'état de la santé publique et mettre en place des systèmes efficaces de protection sociale pour assurer à tous l'accès aux soins.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de dire encore un mot sur le contexte économique mondial dans lequel nous nous réunissons, et qui a bien évidemment aussi été en arrière-plan des discussions lors du débat de haut-niveau de l'ECOSOC, à savoir, la crise économique et financière la plus grave depuis la grande crise de 1929. La décélération de la croissance, le repli de l'activité économique, la hausse rapide du chômage et l'accentuation de la pauvreté ne sont que certaines des répercussions profondes de la crise qu'on observe à travers le monde. Selon l'Organisation internationale du Travail, 50 millions de travailleurs risquent de perdre leur emploi. On estime qu'entre 73 et 103 millions de personnes iront grossir les rangs de l'extrême pauvreté, c'est-à-dire de ceux qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, à cause de la baisse mondiale de l'activité économique. Pour l'ensemble du monde en développement, la croissance par habitant sera nulle en 2009. Au moins 60 pays en développement enregistreront une diminution du revenu moyen.

Or, depuis le Sommet du Millénaire en 2000, nous avons progressé vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nos efforts avaient été amplifiés par une croissance économique soutenue et un quasi-doublement de l'aide publique et privée dans le domaine de la santé entre les années 2000 et 2006.

Cependant, dans le contexte de baisse des recettes des États et de contraction du financement du développement qui est le nôtre aujourd'hui, les pays en développement auront du mal à faire les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire. La baisse de leurs investissements risque de compromettre des progrès qu'on considérait comme acquis alors que la crise financière et économique remet en question de nouvelles avancées.

Les événements des derniers mois ont montré qu'une croissance économique soutenue constitue le meilleur point d'appui pour la réalisation des objectifs du Millénaire. Le défi que nous devons relever est donc de remettre l'économie mondiale sur ses rails, de relancer la croissance et de faire en sorte que les mesures prises et les interventions menées face à la crise soient proportionnelles à son ampleur, à sa gravité et à son acuité, qu'elles bénéficient d'un financement adéquat et soient exécutées sans délai et coordonnées comme il se doit à l'échelle internationale.

Les Etats membres qui ont participé à la fin du mois de juin, à New York, à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement ont demandé au Conseil économique et social, de remplir pleinement sa mission de sensibilisation en plaidant la cause du relèvement et du développement des pays en développement, notamment les plus vulnérables parmi eux. Le Conseil économique et social a la ferme intention de pleinement mettre en œuvre ce mandat, tout comme les autres mandats qui lui ont été conférés à cette occasion.

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et Messieurs,

Les Conseils Economiques et Sociaux nationaux, institutions consultatives auprès des gouvernements qui représentent la dimension institutionnelle de la représentation de la société civile, jouent un rôle majeur de promotion du dialogue social et du dialogue civil. Ils contribuent à la confiance des citoyens en leur gouvernement et leur permettent de participer au processus de gouvernance, favorisant l'émergence de consensus sur les questions économiques clés. La composition très diverse des Conseils Economiques et Sociaux dont de nombreux incluent, outre les partenaires sociaux, des représentants des autres composantes de la société civile (représentants d'ONG, consommateurs, environnementalistes, coopératives, universitaires, artisans, etc.) me paraît être un atout important dans ce contexte.

Il me semble que l'AICESIS peut contribuer efficacement à une meilleure diffusion de l'information concernant le rôle des Nations Unies et de l'ECOSOC, favoriser une participation concrète des représentants des CES aux travaux de l'ECOSOC et encourager la multiplication des partenariats publics privés, participant ainsi à l'émergence d'une société civile organisée.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ce matin, s'il y a eu un message qui est ressorti très clairement de nos délibérations de ces derniers mois, c'est que nous devons agir ensemble, en partenariat, de manière cohérente et coordonnée, pour donner effet à nos objectifs communs, le développement et la prospérité pour tous.

Je vous remercie.